



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PREALABLE

à la demande de déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Vendargues, à la cessibilité des immeubles bâtis ou non bâtis concernant le projet d'aménagement de la ZAC Meyrargues

sur la commune de Vendargues

Le projet d'aménagement de la ZAC Meyrargues sur la commune de Vendargues, est soumis à la procédure d'enquête publique qui se déroulera du lundi 25 mars 2024 à 14h00 au vendredi 26 avril 2024 à 17h00, soit durant trente-trois jours consécutifs.

Madame Sylvine HELLEY, est désignée par le président du tribunal administratif de Montpellier en qualité de commissaire enquêtrice. .

La personne responsable du projet auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés est monsieur Bruno GIRAUDO –directeur général des services à la mairie de Vendargues- 04 67 70 05 04 – bruno.giraudo@vendargues.fr .

dossier d'enquête :

Les dossiers d'enquête comprenant notamment l'étude d'impact seront déposés et consultables lundi 25 mars 2024 à 14h00 au vendredi 26 avril 2024 à 17h00 :

* en mairie de Vendargues, siège des enquêtes, aux horaires suivants :

– du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

* sur le site internet du registre dématérialisé au lien suivant :

<https://www.democratie-active.fr/registre-dematerialise-enquete-publique-dup-zac-meyrargues/>

* sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault, au lien suivant :

<http://www.herault.gouv.fr/Publications>

* sur un poste informatique mis à disposition du public en préfecture de l'Hérault accessible sur rendez-vous auprès du bureau de l'environnement (tel 04 67 61 61 61).

Les observations et propositions du public :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant l'enquête du lundi 25 mars 2024 à 14h00 au vendredi 26 avril 2024 à 17h00 :

* sur les registres d'enquête déposés à la mairie de Vendargues, siège de l'enquête,

* adressées par correspondance au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre déposé au siège de l'enquête publique après les avoir visées, à l'adresse suivante :

Mairie
ZAC Meyrargues
7 place de la Mairie

* par voie électronique sur le site internet comportant le registre dématérialisé :

<https://www.democratie-active.fr/registre-dematerialise-enquete-publique-dup-zac-meyrargues/>

* Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Vendargues, lors de ses permanences aux dates et horaires suivants :

- lundi 25 mars 2024 de 14h00 à 17h00 ;
- lundi 8 avril 2024 de 9h00 à 12h00 ;
- vendredi 26 avril 2024 de 14h00 à 17h00.

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, sur rendez-vous, à la Préfecture de l'Hérault (direction des relations avec les collectivités locales, bureau de l'environnement) ainsi qu'en mairie de Vendargues pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique et après délibération du conseil municipal de la commune de Vendargues les décisions prises par le préfet de l'Hérault susceptibles d'intervenir, sont soit la déclaration d'utilité publique et la cessibilité, soit des refus.